



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pollution électromagnétique

Question écrite n° 126122

Texte de la question

Mme Anny Poursinoff interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'avancée des travaux du ministère, des agences nationales et du comité de dialogue "radiofréquences et santé" concernant les effets potentiels de l'exposition aux ondes électro-magnétiques, et plus particulièrement les mesures prises pour prévenir et prendre en charge les personnes souffrant d'électrohypersensibilité, qu'il s'agisse de l'élaboration d'une information ciblée mise à disposition des professionnels de santé, ou de la perspective d'élaborer un protocole d'accueil et de prise en charge des patients, tel qu'envisagé en collaboration avec les équipes de l'hôpital Cochin. Comme elle a pu le faire remarquer dans son rapport pour avis sur la prévention et la sécurité sanitaire, il est regrettable que les recherches sur les effets de l'exposition aux champs électro-magnétiques aient pris autant de retard.

Données clés

Auteur : [Mme Anny Poursinoff](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126122

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 418

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)